

L'écho de nos villages

* L'ÉCHO DE VOS ÉLUS

* LA VIE DE NOS VILLAGES

* LE DOSSIER

* QUESTIONS / RÉPONSES



SOMMAIRE

L'ÉCHO DE VOS ÉLUS 3/4

- Commission culture et patrimoine
- Commission environnement
- Atelier prévention des déchets
- Centre communal d'action sociale

LA VIE DE NOS VILLAGES 5/6/7/8

- 20 astuces pour réduire ses déchets au quotidien
- Nouveau site de compostage collectif dans le centre de Méaudre
- Les journées du patrimoine
- La rentrée des classes
- Bientôt le déneigement
- Repas des aînés Noël 2020
- Forum des associations
- Travaux divers

AGRICULTURE & FORÊTS 9

- Lépendage
- Entretien, valoriser, adapter et respecter notre patrimoine

LE DOSSIER 10/11

- Budget de la régie des remontées mécaniques : un défi pour lequel nous sommes tous mobilisés

RÉPONSES À VOS QUESTIONS 12

TRIBUNE LIBRE 13

- Méautransition
- Autrans-Méaudre avec vous
- Autrans-Méaudre Demain

ÉTAT CIVIL 14

- Info naissances, mariages, décès

PERMIS DE CONSTRUIRE 15

TOURISME 16

- Diversification touristique
- AM'IKADO

Edito *

Déjà 6 mois depuis l'élection du Conseil Municipal. 6 mois intenses entre installation des nouveaux élus, gestion du quotidien et poursuite des travaux décidés par l'équipe précédente.

Le brusque arrêt de la saison d'hiver a été dur à encaisser. Néanmoins, la bonne fréquentation de la moyenne montagne cet été a redonné le sourire aux acteurs économiques de la commune et nous conforte dans la voie d'une proposition « 4 saisons » de nos activités touristiques.

Hélas, la propagation du virus nous impose un 2^e confinement et nous oblige une fois encore à modifier nos habitudes de vie et de travail. Espérons que nos compatriotes sauront se montrer raisonnables et que les taux de contamination baisseront de façon sensible, ceci pour préserver la santé de tous ainsi que celle de notre économie.

Préserver notre économie n'est pas un vain mot. En cas de confinement général sur la saison d'hiver les conséquences seraient dramatiques pour la commune, ses commerces et tous les services connexes. Le dossier que vous pouvez lire plus loin dans cette édition explique plus en détails les conséquences que pourrait avoir une saison d'hiver médiocre pour le futur.

Sans compter avec les différentes consignes sanitaires qui mettent à mal notre organisation et en conséquence nos engagements à plus de concertation : après seulement un premier café citoyen, le 2^e ayant dû être annulé, toute réunion participative nous est aujourd'hui interdite. Difficile dans ces conditions d'œuvrer au travers de débats démocratiques et/ou de réunions participatives. Mais je fais confiance à votre compréhension, et garde bon espoir que bientôt nous pourrions reprendre là où nous en étions restés avant le COVID.

Cette situation, quoique difficile, ne nous a néanmoins pas empêché d'avancer sur la plupart des dossiers engagés depuis la mandature passée. Plusieurs chantiers sont même en voie d'achèvement et de nombreuses actions ont été entreprises : montée des eaux à La Sure, réseau chaleur, réfection des bâtiments communaux, des écoles, de la voirie... La liste en est détaillée plus loin.

En vous souhaitant à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Prenez grand soin de vous et de tous vos proches.

Bien cordialement,

■
Hubert Arnaud
Maire d'Autrans-Méaudre en Vercors



* L'écho de vos élus

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

■ CRÉATION D'UN GROUPE PATRIMOINE

Constituer un groupe ouvert aux habitants, pour réfléchir, proposer et mettre en place des projets autour de la valorisation et la transmission du Patrimoine en choisissant les thèmes et en recueillant témoignages, photos, films anciens et nouveaux (parfois en relation avec le musée Dauphinois).

■ PROJET PHOTOS ANCIENNES

Installer des photos anciennes légendées dans nos villages, pour faire découvrir aux habitants et aux touristes nos villages autrefois.

■ CRÉATION D'UN « TIERS LIEU » CULTUREL

Suite au futur déménagement de l'Office du Tourisme d'Autrans, le bâtiment sera réaménagé différemment et le 1^{er} étage devenant vacant une réflexion est en cours pour créer un espace « tiers lieu ». Soit un lieu collaboratif, d'échanges, de rencontres

et de création impliquant la bibliothèque, les « Vendredis Coup de Cœur », le FIFMA mais également toutes les associations culturelles et patrimoniales de notre commune.

■ APPEL À PROJETS CULTURELS

Proposer aux acteurs culturels de se faire connaître et d'échanger autour de leurs initiatives pour réfléchir à la création de manifestations.

■ OUVERTURE DE LA COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

4 habitants seront membres permanents de la commission. La commission fera appel à des habitants ponctuellement pour participer à des groupes projets. ■



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les élus de la commission se réunissent régulièrement pour débattre de projets très diversifiés liés à l'environnement, la biodiversité, la mobilité, le paysage, l'énergie, les déchets, l'eau et l'assainissement...

Il nous tient à cœur d'impliquer et de faire participer les habitants à des groupes de travail sur des projets spécifiques. Nous vous solliciterons prochainement pour vous inviter à participer à ces groupes qui travailleront sur diverses actions que nous souhaitons mettre en œuvre durant les 6 prochaines années.

Quelques exemples :

- Espace Naturel Sensible de la Molière Sornin : accueil et fréquentation, gestion des milieux naturels...
- mobilité entre hameaux et villages, via Vercors et sécurité routière,

- compostage et tri des déchets,
- poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments communaux,
- organisation d'une journée Ecocitoyenne au printemps 2021.

Si vous avez d'autres idées pour notre commune, n'hésitez pas à nous en faire part ! ■



ECO
citoyen(ne)



ATELIER PRÉVENTION DES DÉCHETS

Habitants, associations, professionnels et élus se sont retrouvés à l'invitation de la CCMV pour prendre connaissance du programme local de prévention des déchets de notre territoire.

L'OBJECTIF DE LA PRÉVENTION EST :

- de réduire les quantités et/ou la nocivité des déchets,
- de répondre à l'obligation réglementaire depuis 2012 : moins 15% de déchets ménagers et assimilés en 2030 par rapport à 2010 (loi AGECE 2020).

ATTENTION : à ne pas confondre avec le tri, qui a pour objectif d'améliorer la valorisation des déchets !

LES PARTICIPANTS ONT ÉTÉ INVITÉS À RÉFLÉCHIR À DIFFÉRENTES QUESTIONS :

- comment faire de la prévention un atout pour le développement touristique ?
- comment inciter à la consommation de produits alimentaires locaux et lutter contre le gaspillage alimentaire ?
- prévention des déchets et sensibilisation, comment aller plus loin ? Quelles nouvelles thématiques ?

De nombreuses idées ont été évoquées.

Et vous, avez-vous des suggestions ? Nous accueillons vos idées ou vos pratiques de réduction des déchets ! ■

* L'écho de vos élus

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS est un établissement public qui possède une autonomie juridique et financière afin d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale.

L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le Maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et, pour moitié, de personnes nommées pour leurs compétences.

Le Conseil d'Administration du CCAS d'Aurans-Méaudre en Vercors est composé de 9 membres :

- **Hubert ARNAUD** (Maire et Président de droit)
- **Sylvie ROCHAS** (Vice-Présidente)
- **Pascale MORETTI** (Élue)
- **Françoise KAOUZA** (Élue)
- **Patricia GERVASONI** (Élue)
- **Viviane TORDEUX** (Membre extérieur, représentant les personnes âgées)
- **Robert MOREL** (Membre extérieur, représentant les associations de lutte contre l'exclusion)
- **Christine BELLE** (Membre extérieur, représentant les familles)
- **France GAILLARD** (Membre extérieur, représentant l'association Les Chiffonniers)

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Le CCAS a des attributions obligatoires et des attributions facultatives.



Distribution des denrées alimentaires

LES ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Le CCAS est tenu de procéder aux domiciliations des personnes sans domicile fixe ou sans domicile stable, en habitat mobile ou en habitat précaire, afin de leur permettre d'avoir une adresse postale pour ouvrir leurs droits sociaux.

L'AIDE SOCIALE LÉGALE

Le CCAS participe à l'instruction des demandes :

- d'aide sociale,
- d'obligation alimentaire,
- d'admission d'urgence à l'aide sociale des personnes handicapées et des personnes âgées.

L'établissement et la transmission du dossier constituent une obligation pour le CCAS indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le CCAS ne peut, en aucun cas, refuser d'établir un dossier.

LES ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Il peut intervenir sous différentes formes, selon un barème propre au CCAS :

- des prestations remboursables ou non remboursables : aides sur factures d'eau, d'électricité, loyer, etc. ,
- des prestations non remboursables liées aux enfants jusqu'à 18 ans : participation pour aider les familles à faire partir les enfants en classe de mer, pour l'activité musicale et sous conditions aux activités sportives et culturelles. Mise en place de cours de natation pour les grandes sections de maternelle,
- des prestations en nature : bons alimentaire, secours d'urgence,
- aide au remplissage de dossiers : retraite, demande d'allocation logement, etc. ,
- écoute et réponse à diverses questions : droit au logement, etc.

LOGEMENT

Le service logement est chargé de l'enregistrement et du suivi des demandes. Il transmet les dossiers aux bailleurs (Alpes Isère Habitat et PLURALIS) qui sont les seuls décisionnaires en matière d'attribution.

CUISINE SOLIDAIRE

Le CCAS en lien avec l'association Cuisine Solidaire distribue des denrées alimentaires

le mercredi matin à des personnes en difficultés proposées par le service solidarité du Vercors à Villard-de-Lans ou en nous contactant.



REPAS OU COLIS DE NOËL DES ANCIENS

Le CCAS propose tous les ans un repas de Noël à l'ensemble des personnes de notre commune âgées de 70 ans et à partir de 80 ans (choix entre repas ou colis).

Cette année, aux vues des mesures sanitaires un repas sous forme de colis sera distribué sur inscription.



LES OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Le CCAS constitue et tient à jour un fichier des personnes bénéficiaires d'une prestation d'aide sociale ou d'aide médicale légale ou facultative, résidant sur le territoire de la commune.

Les informations nominatives contenues dans ce fichier sont protégées par le secret professionnel.

La communication de ce fichier est réservée aux membres du conseil d'administration du CCAS, à ceux des commissions d'admission et aux représentants des services publics. ■

* La vie de nos villages

20 ASTUCES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS AU QUOTIDIEN

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

- 1 Trier ses déchets :** un déchet bien trié est un déchet bien recyclé !
- 2 Installer un composteur** dans son jardin ou son appartement, afin de réduire la quantité de déchets organiques présents dans la poubelle des ordures ménagères. Le compost est un très bon engrais naturel pour vos plantes et potagers !
- 3 Cultiver son potager,** si vous avez un jardin ou un balcon. Grâce au compost, vous aurez de bons fruits et légumes de saison, et sans pesticide !
- 4 Bien conserver ses aliments,** et différencier les indications « à consommer jusqu'au » et « à consommer de préférence jusqu'au ». En effet, certains produits peuvent se conserver de 3 à 18 mois supplémentaires !
- 5 Fuir les emballages.** Dès le moment où on fait ses courses, on favorise les produits sans ou avec peu d'emballage.
- 6 Acheter ses produits en vrac** dans des sachets en tissu réutilisables ou des pots. Les avantages sont multiples : aucun emballage en plastique, économies, et on achète seulement ce dont on a besoin !
- 7 Cuisiner anti-gaspi :** plutôt que de laisser trainer vos restes et de les jeter, réutilisez-les dans de délicieuses recettes ! Cake salé avec les légumes de la veille, pesto de fanes de radis, chips d'épluchures de légumes... Tant de choix gourmands et économiques !
- 8 Conserver ses pots en verre** et s'en servir pour stocker ses aliments achetés en vrac, ou pour emporter ses restes au travail.
- 9 Utiliser des sacs en tissu réutilisables,** plutôt que des sachets en plastiques lors de l'achat des fruits et légumes en vrac.
- 10 Acheter** fromage, viande et poisson à la découpe. Vous pouvez même amener votre propre contenant !
- 11 Boire** dans une gourde en inox réutilisable plutôt que dans une bouteille en plastique.
- 12 Préférer** les tasses et couverts réutilisables plutôt que leurs cousins jetables qui seront interdits d'ici 2021. Au travail, ramenez votre propre tasse pour le café ou le thé.
- 13 Éviter** le film étirable, et conserver les aliments et restes dans des bocaux.
- 14 Se laver avec des cosmétiques solides.** Savons, shampoings et dentifrices solides : vous pouvez les faire vous-même ou les acheter. Ils ne nécessitent aucun emballage plastique et durent plus longtemps !
- 15 Faire ses produits ménagers soi-même.** Faciles et rapides à faire, vous avez certainement déjà tous les ingrédients nécessaires chez vous ! De nombreux sites internet et blogs proposent maintenant des recettes très accessibles.
- 16 Utiliser des cotons-tiges réutilisables.** Tout aussi efficaces que les jetables, ils ont l'avantage de ne générer aucun déchet.
- 17 Coller un autocollant « STOP Pub »** sur sa boîte aux lettres, pour ne plus recevoir de publicités qui finissent généralement... à la poubelle.
- 18 Se rendre à la Recyclerie « Soukamalices »** pour acheter d'occasion meubles, vêtements, livres... et apporter des objets en bon état que vous n'utilisez plus. Ils feront des heureux !
- 19 Réparer les objets cassés soi-même,** ou l'apporter dans un Repair Café.
- 20 Faire de son mieux !** L'essentiel est d'avancer à son rythme. Chaque petite action compte !

NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF DANS LE CENTRE DE MÉAUDRE

Depuis le 15 juin, vous avez la possibilité d'apporter vos déchets de cuisine crus sur le nouveau site de compostage collectif. Il est installé au centre du village de Méaudre dans le jardin derrière la mairie.

Grâce aux apports, ce site permettra de détourner plusieurs tonnes de déchets organiques par an, qui retourneront à la terre sous forme de compost au lieu de partir en camion vers la décharge.

Les services des espaces verts de la mairie et un référent bénévole, Adrien Castro, permettent à ce site de fonctionner.

Toutes les bonnes volontés, que se soit pour donner un coup de main ponctuel d'1/4 d'heure dans l'année, ou prendre en charge une tâche récurrente, sont les bienvenues. Votre aide sera précieuse.

Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter : ✉ eric@verteco.org



Vous avez maintenant les clés en mains pour réduire votre production de déchets.

* La vie de nos villages

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre se sont déroulées à Autrans et Méaudre dans les salles d'exposition des Offices de Tourisme sur le thème de l'activité agricole.

Ces expositions ont pu rester en place dans les salles des Offices jusqu'à la fin octobre.

Cela nous a permis, avec d'anciens agriculteurs de mesurer l'évolution jusqu'à nos jours.

Ayant rassemblé photos anciennes et actuelles, objets utilisés autrefois, nous avons pu comprendre la transformation de cette économie avec des séances de témoignages filmés et une balade commentée en complément des expositions.



La fête du Bleu sur notre commune, ayant été reportée en 2021, nous allons poursuivre ces recherches en ciblant l'activité laitière et la fabrication des fromages.

Si vous voulez nous rejoindre, faites-vous connaître auprès des accueils de mairie pour constituer notre groupe de travail.

Celui-ci fait partie de la « commission ouverte Culture et Patrimoine ».

Nous souhaitons rassembler toutes les bonnes volontés, individuelles ou associatives (Drabons, Fournée Blanche ...) et ensemble établir les sujets.



LA RENTRÉE DES CLASSES



Les enfants de nos villages ont été ravis de retrouver leur école et leurs enseignants en cette rentrée 2020 si particulière.

Malgré les contraintes de distanciation et de respect des gestes barrières, le plaisir de retrouver les copains et copines se lisait sur les visages.

Des effectifs en baisse côté élémentaire, sans perte de poste de professeurs des écoles, garantissent de bonnes conditions d'enseignement.

En maternelle, notamment à Méaudre, les effectifs par classe restent importants.

À Méaudre, l'organisation de la restauration scolaire dans le bâtiment de La Cure (juste à côté de l'école) fonctionne bien, si bien même que le nombre d'enfants inscrits est en hausse.

Le personnel communal dédié à l'accueil et à l'entretien des locaux met tout en œuvre pour respecter les normes sanitaires en vigueur en cette période de pandémie : Sandrine Bessagnet (responsable du service scolaire), Anouk Baisset, Mélanie Gaillard, Jacqueline Vacher, Dorine Ruel, Claire Lemarchand, Audrey Pivet, Sophie Pivet, Nadège Tagliamonte, Diane Fisher et Stéphanie Madrenes. Et un remerciement particulier pour Bernadette Brunet Manquat, responsable du restaurant scolaire d'Autrans, qui a pris sa retraite en juin dernier.

Un énorme merci, donc, aux enseignants, aux Directrices, au Directeur, aux personnels et aux familles, qui, par leurs efforts quotidiens assurent aux écoliers le meilleur accueil possible.

EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

AUTRANS

Ecole maternelle	PS	MS	GS	Total
PS/MS (Marion ESTRABOL)	8	16		24
PS/GS (Hervé LABROSSE, Directeur)	8		15	23
Total	16	16	15	47

Ecole élémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CP (Catherine MARTIN)	19					19
CE1/CE2 (Yves JOUSSET)		16	6			22
CE2/CM1 (Claude DESPERRIER, Directrice)			12	9		21
CM1/CM2 (Anne-Claire DUCOS)				6	16	22
Total	19	16	18	15	16	84

MÉAUDRE

Ecole maternelle	PS	MS	GS	Total
PS/MS (Catherine DOUILLET, Directrice)	9	18		27
PS/GS (Claire FERRIEU)	9		18	27
Total	18	18	18	54

Ecole élémentaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CP (Marie-Sylvie DHENIN)	21					21
CE1 (Thibault STERIN)		19				19
CE2/CM1 (Sophie MARCHAND)			11	12		23
CM1/CM2 (Séverine MOURLAT, Directrice)				13	8	21
CM2 (Cécile BULLE)					21	21
Total	21	19	11	25	29	105



BIENTÔT LE DÉNEIGEMENT

L'hiver approche, il paraît nécessaire de rappeler quelques consignes pour que cette prochaine saison se déroule sans problème et dans la bonne humeur.

Le stationnement des véhicules est strictement interdit en bordure des routes communales, départementales et des trottoirs (arrêtés du 14/01/1987 et du 27/11/1996), ainsi que devant les containers. Il est interdit d'entreposer de la neige issue des propriétés privées sur les voies publiques et dans les cours d'eau.

Il faut respecter les panneaux d'interdiction de stationner posés, sur décision de la municipalité, pour délimiter des lieux destinés à entreposer la neige.

Les propriétaires doivent retirer clôtures et barrières situées en bordure de route, et matérialiser bordures, coffrets électriques, boîtes aux lettres etc., en vue que ceux-ci soient récupérables par les services de déneigement.

Les propriétaires d'arbres, arbustes de haies situés le long de chemins publics ont

OBLIGATION de les élaguer avant la saison hivernale pour éviter l'emprise sur ces voies. Du fait du poids de la neige la végétation peut gêner le passage des véhicules de déneigement et de transport. Ces véhicules sont régulièrement endommagés (rayures des carrosseries, accessoires des véhicules cassés). **Votre responsabilité peut être mise en cause.**

Il est fait appel à la bonne volonté de tous pour dégager les containers d'ordures ménagères. De nombreux habitants le font spontanément ; nous tenons à les en remercier.

Nous souhaitons rappeler également que le service de déneigement des voies privées par le service communal, source de nombreuses plaintes, n'est pas une obligation. Quiconque insatisfait du service peut faire appel aux compétences d'un déneigeur privé.

Nous avons tous choisi de vivre à la montagne, acceptons-en les inconvénients dus aux saisons et intempéries.

Bonne saison d'hiver à tous. ■



REPAS DES AÎNÉS NOËL 2020



En raison du contexte sanitaire lié à la propagation du virus COVID 19, le CCAS a été contraint cette année d'annuler son traditionnel repas des aînés.

Néanmoins, l'ensemble du conseil municipal et les membres du CCAS souhaitent offrir un petit moment de douceur à l'approche des fêtes de fin d'année, même si celles-ci ont un goût si particulier cette année.

Toutes les personnes âgées de 70 ans et plus **qui le souhaitent** pourront bénéficier d'un repas sous forme de colis (réalisé par la Boucherie Traiteur ODEMARD), distribué ou livré à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Un très joyeux Noël à tous ! ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le **Forum des Associations** s'est tenu le samedi 12 septembre sur le parking de la salle hors-sac du village de Méaudre.

Un temps magnifique a permis son organisation extérieure et l'accueil d'une trentaine d'associations, dans le respect des gestes barrières.

Qu'elles soient sportives, culturelles, scientifiques, éducatives, sociales, toutes ont pu répondre aux demandes des nombreux habitants venus s'informer, s'inscrire et échanger.

Un rendez-vous incontournable pour des entités qui font vivre notre commune par leur engagement bénévole et qui mettent leurs compétences au service de tous, jeunes et moins jeunes. ■



* La vie de nos villages

TRAVAUX DIVERS

Dans son édito Monsieur le Maire revient sur plusieurs des travaux entrepris durant le printemps qui malgré une situation COVID difficile ont néanmoins pu être engagés ou menés à terme.

Pour combattre l'épidémie de COVID des aménagements ont été nécessaires dans les lieux accueillant du public : mise en place de parois vitrées dans tous les points d'accueil, pose de balisage et sens de circulation, mise à disposition de gel hydro alcoolique, etc.

Au cours de cette année 2020, nos services techniques sont restés mobilisés pour entretenir et améliorer les infrastructures de l'ensemble de la commune. Parmi les travaux réalisés, on notera :

- la réfection complète du toit de l'école de MÉAUDRE ainsi que l'aménagement du bâtiment de la cure pour la cantine des maternelles,
- à l'école primaire d'AUTRANS, le rafraîchissement de certaines peintures ainsi que le remplacement de serrures et des vannes thermostatiques du chauffage ont été effectués,
- les sanitaires publics à côté du centre nordique d'AUTRANS ont été totalement refaits à neuf et l'ensemble des vannes thermostatiques a été remplacé. La réfection complète des WC publics sur la place d'AUTRANS est en cours de réalisation.

Et avant l'hiver, les travaux indispensables au bon déroulement de la saison ont été réalisés :

- après 2 années de travaux, les rues des écoles et de la Galochère reprennent un bel aspect, sans poteaux, ni fils électriques et téléphoniques, et avec reprise de l'eau, de l'assainissement et des séparatifs,
- le 3^e réseau de chaleur distribuée (Centre nordique, Afrat, Chalet militaire) sera terminé avant décembre. Cet investissement conforte la volonté d'améliorer notre autonomie en matière de combustible pour le chauffage de 3 bâtiments importants du village d'Autrans, directement de nos forêts à nos chaudières, en totale maîtrise et sans intermédiaire, en proposant une alternative au fioul, plus écologique et moins onéreuse,
- la montée de l'eau potable, eau non potable et assainissement à La Sure est maintenant terminée. Ce réseau desservira 4 maisons individuelles, 3 établissements recevant du public ainsi que l'auberge de La Poya. Nous avons profité de ces travaux pour installer des points d'abreuvement pour les agriculteurs. Notre commune peut se féliciter d'avoir raccordé ou rendu raccordable à ce jour la quasi-totalité de nos habitations. Et, d'une pierre deux coups, dès l'hiver prochain le domaine débutant bénéficiera d'un apport en neige de culture.

Les travaux au niveau des voiries ont été maintenus :

- élagage des voiries et curage des fossés, afin de maintenir les routes communales en bon état,
- l'abri bus situé à la sortie d'AUTRANS direction Echarlière a été totalement refait par les services techniques,
- sur le site de Gève, on notera la réfection complète d'une des passerelles pour les activités nordiques, la réfection du toit du refuge côté nord, ainsi que le nettoyage et la réparation du liner de la retenue collinaire,
- des travaux ont également été réalisés dans nos cimetières : création d'emplacements en vue de recevoir de futurs columbariums dans chaque cimetière, remplacement de grille d'écoulement à AUTRANS. La réfection du mur du cimetière de MÉAUDRE se fera l'année prochaine,
- à MÉAUDRE, une partie des barrières des terrains de Beach volley a été complètement refaite à l'automne,
- le carrefour de La Verne à MÉAUDRE sera sécurisé à la fin de ce mois,
- le service des espaces verts s'est lui aussi mobilisé tout au long de la saison afin d'effectuer la tonte des espaces publics, la taille des haies ainsi que le fleurissement des places et bâtiments communaux,
- les travaux du réseau d'eau potable des Imbauds à la piscine sont reportés au printemps 2021.



Réseau de chaleur



Le carrefour de la Verne à Méaudre



Rue de la Galochère à Autrans

* Agriculture & forêts

L'ÉPANDAGE



Plusieurs acteurs du territoire, citoyens, et certains élus, nous ont fait part de leur besoin d'information sur l'épandage pratiqué par les agriculteurs de la commune.

Nous tenions par cet article à apporter certaines précisions sur nos pratiques agricoles.

Il existe différents types d'épandages selon les matières organiques à répandre. Par exemple, un fumier frais et un fumier composté ne posséderont pas les mêmes propriétés agricoles et n'observeront pas les mêmes contraintes et réglementations.

L'épandage est nécessaire pour favoriser la biodynamique des sols en les régénérant. Un sol non entretenu s'appauvrit et

l'épandage permet de conserver d'une année sur l'autre un niveau de fertilité essentiel à notre activité. Afin de ne pas concentrer les épandages sur une même zone et entraîner un excès d'amendement*, il est nécessaire que les agriculteurs équilibrent leurs volumes d'épandage sur toutes leurs parcelles. Cette opération est aussi essentielle pour vider les fumières suite à la période hivernale.

Nous avons été souvent questionnés, avec une certaine appréhension, par des habitants quant aux **particules blanches** déposées sur les champs début septembre. Cette poussière blanche n'est nullement toxique. Il s'agit de chaux dont la composition est 100 % naturelle. C'est de la pierre calcaire réduite à la taille d'un grain de sable. Ceci a pour effet de relever le PH de certains sols afin de bonifier **l'action des micro-organismes et maintenir une diversité floristique importante.**

Il est difficile en tant qu'agriculteur, d'accepter l'attitude souvent agressive de certaines personnes. Certains d'entre nous ont subi des plaintes, ont été filmés, ont même été injuriés. Beaucoup d'entre nous sont **convertis en BIO** et nous faisons de gros

efforts dans notre organisation et nos processus pour respecter la nature, et minimiser l'impact de notre travail sur le cadre de vie. N'oublions pas que la ruralité fait partie intégrante de notre commune, que **les élevages façonnent notre territoire et participent activement à l'économie du canton.**

Il est essentiel que les agriculteurs puissent exercer leur métier dans de bonnes conditions sans faire face aux critiques souvent amenées suite à la méconnaissance.

Mais il est aussi nécessaire que les citoyens en manque d'information puissent être entendus et que nous répondions à leurs questionnements. Cette collaboration reste primordiale pour le respect et la convivialité de nos villages.

Si vous désirez des renseignements sur nos pratiques, si vous avez des questions sans réponse que vous aimeriez discuter, vous pouvez prendre rendez-vous avec la « Commission Forêts et Agriculture » via le secrétariat de la mairie. Nous serions très heureux de vous rencontrer et de partager avec vous sur ces sujets. ■

** Opération visant à améliorer les propriétés physiques d'un sol ; substance incorporée au sol à cet effet*

ENTREtenir, VALORISER, ADAPTER ET RESPECTER NOTRE PATRIMOINE

Les contingences économiques (coûts d'exploitation, concurrence européenne, volumes de bois disponibles) et l'incontestable réchauffement climatique, nous amènent à poser un regard nouveau sur la gestion et la valorisation du patrimoine communal.

La forêt communale d'Autrans-Méaudre en Vercors s'étend sur 4500 ha. Elle produit en moyenne 13 à 14 000 m³ de bois par an, faisant de notre village la première commune productrice de la région Auvergne Rhône Alpes.

La forêt apporte à notre commune une manne financière substantielle. Elle est gérée par la commission forestière en liens étroits avec l'Office National des Forêts qui offre, via ses agents, compétence et technicité. Cette équipe est complétée par quatre agents forestiers communaux en charge de travaux d'entretien. Les décisions concernant la gestion de la forêt et ses orientations sont prises par les seuls élus avec l'éclairage des techniciens.

Grâce aux aménagements et adaptations spécifiques apportés, au fil des ans, à la forêt communale : routes forestières, char-

geoirs, places de stockage, nos bois conservent une valeur marchande haute, dans le contexte d'un marché du bois plus difficile et concurrentiel.

■ **Conserver**, à l'évidence, des bois de production est une nécessité économique, environnementale et sociale pour notre commune. Au-delà des facilités d'exploitation des bois de notre territoire, grâce aux aménagements réalisés, le monde forestier travaille sur la valorisation du bois. Cette valorisation doit conduire à une meilleure prise en compte des qualités mécaniques des grumes ou des billons et également, à promouvoir la valeur carbone du bois, financièrement ignorée actuellement.

■ **Entretien** le réseau des dessertes de la forêt sur notre territoire afin de maintenir l'attractivité des coupes et leur commercialisation.

■ **Développer** une forêt patrimoniale et « expérimentale », qui intègre les nouveaux paramètres : le choix et la diversité des essences, les aménagements spécifiques pour favoriser et contenir la biodiversité, les études paysagères, l'intégration des pra-

tiques de loisirs. La forêt est également un outil pédagogique et contribue à l'enrichissement de la vitrine de notre territoire. Cette démarche sera le fruit d'un travail avec les techniciens et les usagers. Symboliquement, il concrétisera la transmission intergénérationnelle.

■ **Communiquer** plus largement sur l'importance de la forêt et des techniques d'exploitation auprès des habitants mais également des touristes de passage et des usagers de loisirs (VTT, ramasseurs de baies et champignons) permettra une meilleure compréhension et acceptation des actions menées par les professionnels forestiers. ■



* Le dossier

BUDGET DE LA RÉGIE DES REMONTÉES MÉCANIQUES : UN DÉFI POUR LEQUEL NOUS SOMMES TOUS MOBILISÉS.



Avec un enneigement réduit dans un contexte de réchauffement climatique, la saison d'hiver 2019/2020 s'est révélée difficile : mesures de chômage partiel mises en place dès le mois de janvier et vente de forfaits à prix réduits pour accueillir nos clients sur un domaine réduit.

Nous remercions le personnel pour son engagement et sa mobilisation qui ont permis de maintenir des pistes skiables et un fonctionnement optimal avec peu de neige.

Puis le Covid 19 et l'arrêt brutal en raison du confinement a stoppé net l'activité. **La situation financière telle qu'arrêtée lors du vote du budget primitif est très préoccupante.**

Pour mémoire, les remontées mécaniques sont gérées au sein d'une structure budgétaire sans personnalité morale avec un budget à autonomie financière (trésorerie indépendante des autres budgets) conformément aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes depuis janvier 2018 et doit afficher un équilibre qui lui est propre.

Pour la saison 2019/2020 **le chiffre d'affaires a subi une baisse de 53%** et le déséquilibre financier pour l'année 2020 s'élève à environ 800 000 €. Cela implique que nous sommes contraints de démarrer l'hiver 2020/2021 avec **un niveau de trésorerie extrêmement bas.**

Le vote du budget primitif en juillet 2020 a donc nécessité de mobiliser des ressources exceptionnelles pour contribuer à son équilibre d'une part, et à identifier tout ce qui pourrait stimuler l'activité et la fréquentation dès les premiers jours de la saison d'autre part.

S'agissant de l'équilibre financier, le Conseil Municipal a adopté les mesures exceptionnelles suivantes :

- mise en place **d'une ligne de trésorerie de 400 000 €** en juillet 2020, remboursable fin janvier 2021. Elle doit permettre de payer les charges de salaires et les frais de fonctionnement,

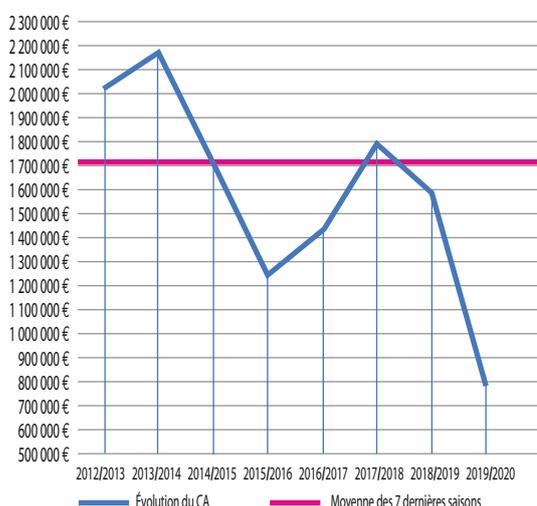
- **subvention exceptionnelle de la commune de 100 000 €** pour soutenir les investissements liés aux grandes visites obligatoires de contrôle de nos télésièges. On rappelle que le montant total de l'investissement mobilisé, sur deux ans, soit 500 000 €, a été initialement financé par une subvention du Département de 70 000 € et un emprunt de 100 000 €,

- **diminution exceptionnelle de 25%** de l'amortissement obligatoire de nos investissements.

A cela, s'ajoute **un remboursement de 131 000 €** versé par notre Assurance neige Nivalliance abondé par **une aide de la Région de 179 000 €.**

Enfin, plusieurs mesures devant permettre **la rationalisation** des frais d'exploitation, ceux du fonctionnement, ainsi que **l'optimisation** des appareils et de l'utilisation des pistes devront être réfléchies.

EVOLUTION GRAPHIQUE DU CA RM AUTRANS-MÉAUDRE



Concernant l'activité, l'enjeu sera de dynamiser et d'accueillir, dès le mois de décembre, un maximum d'utilisateurs des remontées. Cet objectif est d'autant plus crucial qu'il engendre des retombées financières indirectes sur toute l'activité économique de notre commune : hôtels, gîtes, centres de vacances, commerces locaux, écoles de ski, loisirs, pôles de santé...

N'oublions pas que tout ce qui dynamise les activités en saison nous permet aussi de maintenir des services auprès de tous les habitants et une vie de village tout au long de l'année.

Pour la saison 2020 /2021, **plusieurs moyens de communication** via un « plan média » et des journées exceptionnelles de prévente ont été déployés très tôt pour attirer rapidement et fidéliser nos publics : étudiants, familles, groupes... en valorisant notre station village à taille humaine, la qualité de ses équipements et de son accueil.

Au-delà de ces aspects conjoncturels de court terme, face auxquels toute l'équipe municipale et le personnel sont pleinement mobilisés, des actions structurantes de moyen terme ont été engagées pour compenser à minima le manque de neige.

Si sur le secteur de Méaudre, le domaine alpin dispose déjà de canons à neige, ce n'était pas le cas du côté de La Sure qui bénéficiait d'un climat très froid jusqu'à présent.



Le réseau d'eau potable et d'assainissement s'arrêtait au lieu dit « Les Prudhommes ». Au delà, de nombreuses habitations et gîtes, dont le refuge de La Grand Poya, utilisaient de l'eau de source avec

tous les problèmes liés au contrôle sanitaire, au manque d'eau et parfois à la non potabilité.



Nous avons profité des travaux de montée de l'eau potable et de l'assainissement à La Sure pour installer dans les tranchées un troisième tuyau, tout à fait indépendant, qui récupèrera les eaux de sources pour créer au bas des pistes « **une carrière à neige** » permettant de produire de la neige pour le domaine débutant dès les premiers froids.

A l'arrivée des réseaux, quatre cuves ont donc été enfouies. Deux sont connectées au réseau d'eau potable avec 1 cuve de 30 m³ pour l'eau potable de l'auberge et 1 cuve de 124 m³ pour la réserve incendie.

Les 2 autres cuves de 124 m³, remplies par l'eau de source de la Quoi et des captages, produiront de la neige de culture grâce à un système de souffleurs installé au bas des pistes.

Ce choix d'enneigement, qui ne remplacera pas la neige naturelle, constitue un outil

indispensable pour démarrer la saison dans un environnement naturel à protéger.

Bien sûr, l'ensemble du Conseil Municipal est pleinement conscient de la nécessaire évolution de notre modèle économique pour accompagner le changement climatique inexorable. C'est cette transition à plus long terme qu'il nous faut entreprendre, et qui justifie la réflexion sur les nouveaux usages, qu'ils soient liés à la création de nouveaux équipements ou à la nature.

Pour finir sur une note plus légère, nos anciens nous ont prédit un hiver abondant en neige du fait de la richesse en graines des sorbiers des oiseaux : souhaitons que cet adage se vérifie et que la santé financière de nos remontées mécaniques soit sauvée. ■



* Réponses à vos questions

VOS QUESTIONS..... NOS RÉPONSES.....



Lors du premier « Café Citoyen » qui a rassemblé plus d'une trentaine d'habitants des deux villages, le Maire et 4 élus du Conseil Municipal ont recensé vos suggestions et questions dans le « P'tit Cahier ». Voici, « en vrac », quelques questions-réponses.

ET SI ON CRÉAIT UN VERGER COLLECTIF SUR LES ESPACES PUBLICS ?

« Bonne idée, cela pourrait faire l'objet d'un futur projet de budget participatif ! Ce budget était une promesse de campagne et sera à intégrer dans le prochain budget voté par la commune. »

QUE POURRAIT-ON FAIRE POUR REPENSER LA CIRCULATION DES PIÉTONS ET VOITURES DANS LES DEUX VILLAGES ?

« C'est un vaste sujet qui va demander une consultation importante, en corrélation avec la réflexion que nous souhaitons mener sur l'aménagement des cœurs de village. Une table ronde citoyenne sera probablement organisée sur ces sujets, dès que les conditions nous le permettront ! »

ET SI ON METTAIT EN PLACE UN « CAHIER DE COVOITURAGE » ?

« Bonne idée ! Transmise à la commission Environnement et mobilité et à la commission Solidarité. Difficile à mettre en place rapidement dans les conditions sanitaires actuelles, mais c'est une idée à garder sous le coude ! »

OÙ EN EST-ON DE LA QUESTION DE GESTION DE L'EAU EN RÉGIE COMMUNALE ?

« C'est un sujet qui est d'ores et déjà pris à bras le corps avec la CCMV. Différentes options sont à l'étude, et il faut débattre avec les autres communes. Une information/consultation de la population est prévue à

ce sujet, dès que nous serons en possession de toutes les données qui nous permettront de répondre à vos questions ! Plus d'infos à suivre. »

LE SITE DE LA MOLIÈRE EST SUR-FRÉQUENTÉ, QUE POURRAIT-ON FAIRE ?

« C'est une problématique dont nous sommes conscients. Notamment en terme de circulation des voitures. Des idées et suggestions nous ont déjà été soumises, il faut préciser tout cela et étudier les différentes options. Nous reviendrons vers vous sans faute à ce sujet. »

COMMENT POURRAIT-ON AMÉLIORER L'INFORMATION DES CITOYENS ?

« C'est l'un de nos chevaux de bataille ! Nous allons essayer de rédiger plus de « En Direct » et de « Les Echos », qui sont les formats papiers les plus universels, donc les plus lus. Vous y trouverez toutes les infos importantes du moment. Nous sommes conscients que nous devons également travailler sur le développement numérique, mais pas de précipitation. Cela demandera des compétences et/ou des outils spécifiques pour être fait correctement ! »

POURRAIT-ON METTRE EN PLACE DES INSTALLATIONS LUDIQUES DANS LES COURS D'ÉCOLE ?

« Peut-être un futur projet du Conseil municipal des jeunes. »

Y AURA-T-IL UNE CONCERTATION DE LA POPULATION SUR DES SUJETS TELS QUE L'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE OLYMPIQUE / LES ECOUGES, LE CHEMIN DES CRÊTES, L'AMÉNAGEMENT DES NARCES, LA MOLIÈRE, LA COUVERTURE DE LA PISCINE ?

« Bien sûr, comme vous avez pu le lire dans le dernier « En Direct », le Conseil municipal a récemment validé le mode de fonctionne-

ment des Groupes de projet ouverts aux citoyens. Dès que possible au vu des conditions sanitaires, vous serez sollicités pour intégrer ces Groupes de projet, au sein desquels vous pourrez débattre et travailler avec les élus.

Certains sujets appelleront une consultation plus large, et feront l'objet de réunions publiques ou Tables rondes citoyennes. Mais pas de précipitation. Pour pouvoir bien vous informer et organiser une consultation, nous devons avoir les bonnes informations en notre possession ! Pour l'instant nous en sommes encore là. »

POURRAIT-ON FAIRE APPEL À LA POPULATION POUR RECUEILLIR DES ARCHIVES ET LES EXPOSER ?

« La commission Culture/Patrimoine s'est emparée de cette question qui sera à l'ordre du jour dans le groupe Patrimoine créé par la commission, qui rassemblera élus et habitants volontaires. »

COMMENT PEUT-ON AMÉLIORER LES POINTS DANGEREUX ET LA SIGNALISATION ROUTIÈRE SUR LA VIA VERCORS ?

« La commission Travaux a déjà fait un premier point avec la CCMV à ce sujet cet automne. Un Groupe de projet spécifique sera également créé. »

A QUAND LE PROCHAIN CAFÉ CITOYEN ?

« Malheureusement, la situation sanitaire ne nous permet pas, pour l'instant, de poursuivre la tenue de nos cafés citoyens, mais nous espérons poursuivre bientôt ces échanges avec vous ! »

MÉAUTRANSITION

COHÉRENCE ET DIALOGUE

Depuis le 3 juillet, Méautransition siège au sein du conseil municipal. Nos deux élues sont actives dans toutes les commissions, épaulées par une équipe bénévole dédiée.

Notre action y est résolument constructive : nous appuyons les initiatives vertueuses d'où qu'elles viennent lorsqu'elles sont porteuses d'une évolution souhaitable pour Autrans-Méaudre.

Nous gardons en mémoire les engagements forts de la majorité pendant la campagne, en matière de cohérence, de participation et d'écologie.

Ainsi nous regrettons l'absence d'une vision globale du Conseil Municipal qui le conduit à engager des actions déconnectées les unes des autres et de l'intérêt général des habitants. Nous désapprouvons l'absence de concertation et de participation citoyenne sur les aménagements du site du Claret ou du Châtelard.

A ce titre nous demandons à ce que les commissions étudient en amont les impacts de tous les projets soumis à décision du Conseil Municipal.

Dans cette logique, nous organisons, via l'association Méautransition nouvellement créée, une réflexion continue avec les habitant-e-s sur les enjeux majeurs du territoire : diversification économique, logement, mobilité, pour dessiner collectivement cette vision partagée de l'avenir de notre territoire.

AUTRANS- MÉAUDRE AVEC VOUS

UNITÉ CONTRE LA COVID

Cinq mois déjà que les élections municipales ont nommé les élus du nouveau Conseil Municipal.

Les débuts ont été difficiles et laborieux. Aucune responsabilité d'adjoint et/ou de vice-présidence ne nous a été proposée, et ce malgré le faible écart des résultats des élections.

Il nous a même été nécessaire de faire valoir nos droits pour obtenir la représentativité souhaitée dans les différentes commissions de travail. A l'intérieur desquelles nous insistons maintenant particulièrement pour une communication large, par la diffusion des comptes-rendus de travail de chaque commission à l'ensemble des élus. La méthode de travail, qui a déjà évolué, doit encore être améliorée. Nous avons pu, depuis, démontrer les fondements de notre engagement politique, notre connaissance des dossiers, ainsi que notre volonté à travailler collectivement pour le bien de notre commune.

Au vu de la période actuelle, nous ne souhaitons pas faire étalage des différences et divergences que nous connaissons toutes et tous, mais bien participer à un bloc municipal pour affronter du mieux possible les difficultés que nous subissons actuellement, et pour un moment encore. Nous devons être solidaires dans cette épreuve sanitaire qui va engendrer, sans aucun pessimisme, une crise économique et sociale d'envergure sur notre commune, au même titre que chez nos voisins. Il sera de notre devoir d'élus, que nous sommes tous par le résultat des élections, de respecter ensemble notre engagement initial d'investissement pour le bien collectif de la commune et de ses concitoyens, et savoir faire abstraction de ces différences pour pouvoir répondre aux différentes sollicitations à venir.

AUTRANS- MÉAUDRE DEMAIN

VERS UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR CONCERTÉ

Une récente disposition du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-27-1 du CGCT), applicable aux communes de plus de 1000 habitants, fixe l'obligation de réserver un espace d'expression aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale, ainsi qu'à ceux appartenant à la majorité, dans les journaux municipaux d'information.

Les textes précisent que les modalités d'application de cette disposition (taille de l'espace réservé, nombre de caractères et d'images, etc.) doivent être définies dans le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Cependant, ce règlement est actuellement en cours de rédaction en concertation avec les élus de toutes les composantes du Conseil Municipal et sera soumis à l'approbation de ce dernier au courant du mois de décembre.

Sans attendre cette prochaine approbation, la majorité municipale a décidé malgré tout, de publier les textes des élus n'appartenant pas à la majorité.

* Etat civil

En application des directives de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), seuls apparaissent les actes de naissance et de mariage dont la publication est autorisée par la famille.

NAISSANCES



31 octobre 2019

Nans né de Perrine BETHOUX et Alan FRASCHINI

14 novembre 2019

Lya née de Chloé COURTIN et Aurélien DUVAND

10 décembre 2019

Chloé née de Magali TEXIER et Rémi MIRAT

26 décembre 2019

Lana née de Elodie MAGNAT et Steve REY-GIRAUD

3 février 2020

Naïs GAILLARD née de Yoann Gaillard et Laura Pommerais

15 février 2020

Emie ARBEZ née de Xavier Arbez et Élise Cormarech

9 avril 2020

Jules né de Clément Arnault et Julie Tolmos

10 avril 2020

Matti GAILLARD né de Cyril Gaillard et Elodie Thionnet-Dupré

22 avril 2020

Apolline née de Sébastien Favier et Coline Gonon

2 mai 2020

Soan EMILY né de Sylvain Emily et Laurane Champeaux

3 juin 2020

Naïs née de Yann Buthion et Cécile Munier

11 juin 2020

Manon GLASSON née de Anthony Glasson et Stéphanie Morin

17 juin 2020

Anna Duchêne née de Vincent Duchêne et Julie Fantinato

4 juillet 2020

Bérénice née de Mickaël Rivoire et Lison Desbrières

8 juillet 2020

Enzo FAURE né de Gaël Faure et Océane Blanc-Pâque

22 juillet 2020

Livio ROCHAS né de Anthony Rochas et Clémentine Rouquette

25 juillet 2020

Loan GIRARD né de Sylvain Girard et Anne-Lise Lorion

30 juillet 2020

Lou née de Frédéric Perret et Claire Bernad

12 août 2020

Adrian né de Fernando Sanchez Bermudez et Alice Pallier

17 août 2020

Fabio DAIDONE, né de Thomas Daidone et Sophie Lagot

2 septembre 2020

Joan FONTAINE né de Paulin Fontaine et Laure Ciancio

17 septembre 2020

Eléane BORCIER, née de Mathias Borcier et Tiphaine Peter

6 octobre 2020

Benjamin ACCARY, né de Arnaud ACCARY et Marianne NIVON

26 octobre 2020

Filippo SCHWANN CASTELNUOVO né de Thibaud Schwann et Anna Castelnovo

26 octobre 2020

Malo MORETTI né de Bastien MORETTI et Tifany GOUY

MARIAGES



7 février 2020

Nathalie DESCAMPS et Kostia CHARRA

14 mars 2020

Géromine LARRIVIERE et Anthony ABISSET

30 mai 2020

Florine DI MARCO et Jérôme DELILLE

20 juin 2020

Blandine CAISSO et Michel BRILL

25 juillet 2020

Chrystel SCARINGELLA et Guillaume RUDELLE

12 septembre 2020

Cécile OFFREDI et Olivier LEPLOMB

DÉCÈS



26 octobre 2019

Hélène PUISSAT née REY-GIRAUD

21 novembre 2019

Isabelle SUGNY née BARTASSOT

23 novembre 2019

Paul SCIERS

22 novembre 2019

René GERIN-MOMBRUN

12 décembre 2019

Marie Rose CHABERT

22 décembre 2019

Edmond BOUVIER

23 décembre 2019

Daniël MERLERY-GUILLAUD

24 décembre 2019

Renée ARGOU-DUY née GAILLARD

26 décembre 2019

Rachel DYEN

4 février 2020

Joseph CORBALAN

4 février 2020

Michel GUILLERMET

9 février 2020

Roger FOSTIER

12 février 2020

Cécile PERRIN née MANTE

21 février 2020

Paul, Bruno CARRIER

5 avril 2020

Raymonde GOUY née FINET

21 avril 2020

Christiane DUEZ née COING

24 avril 2020

Jeannine, Germaine CHEVANCE née LE GAL

28 avril 2020

Marie-Thérèse MERLERY-GUILLAUD née GAILLARD

2 mai 2020

Marius BLANC-PAQUES

13 mai 2020

Odette COING née CHABERT-MOULIN

20 mai 2020

Eric GOBBER

23 juin 2020

Gilbert BLANC-PAQUE

1er juillet 2020

Germaine GAILLARD née EYBERT-PRUDHOMME

12 juillet 2020

Magdeleine COING

1er septembre 2020

Léon, Rosémond, Joseph REPELLIN

2 septembre 2020

André CARMINATI

4 septembre 2020

Michèle ROCHAS née FROMENT

26 septembre 2020

Frédéric BONARDI

8 octobre 2020

Lucienne, Raymonde IMBAUD

11 octobre 2020

Christiane ROCHAS née LAULT

15 octobre 2020

Roger GUILBERT

16 octobre 2020

Gabriel, Paul, Charles JASSERAND

24 octobre 2020

Annick EYBERT-BERARD

25 octobre 2020

Louise Venise REY née REY-GIRAUD

30 octobre 2020

André ROBIN

8 novembre 2020

Pierre REMOND

9 novembre 2020

Pascal DORMOY

11 novembre 2020

Andrée EYMARD née CHOLET

* Permis de construire

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDEUR	ADRESSE DU TERRAIN	VILLAGE	OBJETS DES TRAVAUX
DEPARTEMENT DE L ISERE	LE CLARET	Autrans	Bâtiment technique pour NRO
SCI WANOURS	83 IMPASSE DES GERBOUDS	Méaudre	Extension d'un garage attenant à la construction
Monsieur DOUCE Nicolas	LE MOLLARD ET LE PUIS	Méaudre	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur TOURAILLE Guillaume	LE CŒUR DU VILLAGE	Méaudre	Extension
SCI LE CHAMP DU DESSUS	55 MTE DES MOLLAUDS	Autrans	Construction d'un atelier
Madame BRUERE Chloé	ECHARLIÈRE	Autrans	Construction d'une maison d'habitation
Monsieur PRAIRE David	390 RTE DES RONINS	Autrans	Rénovation d'une habitation existante
Monsieur WANNAGAT Martin	266 LOT LE PRE DE TINTIN	Autrans	Extension d'une habitation
Madame LAGOT Sophie	LE MOLLARD ET LE PUIS	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Monsieur PERRIER Jérémie	78 RTE DE L ECHAUD	Autrans	Construction d'un auvent
Monsieur PERRIN Richard	ROUTE DE PERTUZON - LES FARLAIX	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Monsieur ARIBERT Régis	ROUTE DE LA VERNE	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur BELLE Philippe	5203 LES AMBROIS	Méaudre	Construction d'un local artisanal
Madame AGUIARD Evelyne	215 RUE DU BOURG DE DESSOUS	Autrans	Démolition et reconstruction d'un garage
COMMUNE D'AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS	49 RUE DU VERCORS	Autrans	Extension d'un équipement public (La Poste)
Monsieur et Madame CHARPENTIER Grégoire	5188 PRES LA BOUILLA	Méaudre	Rénovation d'une construction
Monsieur LEMARIE Florian	LE VILLAGE	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Monsieur MORETTI Marick	LE BATOIR	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur DI BARTOLOMEO Nicolas Valentin	5798 RTE DE LA SURE	Autrans	Réhabilitation d'un gîte existant
Monsieur PERRET Frédéric	RUE DE SAINT GERVAIS	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur et Madame MARTIN JARRAND Pierre	CHEMIN DES VERNES	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Monsieur ANDRADE Eric	140 CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE	Méaudre	Réhabilitation d'une construction existante
Monsieur GUILLERMET Maxime	ANDREVIÈRE	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur MERIA Pierre	RUE DE PIERRE TAILLEE	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur JANNOT Quentin	LE MOLLARD ET LE PUIS	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
COMMUNE DE AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS	138 VOIE DE LA FOULEE BLANCHE	Autrans	Construction d'une chaufferie
EARL FERME DE LA SURE	3903 RTE DE LA SURE	Autrans	Construction d'un bâtiment agricole (tunnel)
Madame MASSON Danièle	1012 RTE DE GEVE	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur MARTOIA Laurent	CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE	Méaudre	Construction d'une maison individuelle
Madame VINCENDON Sylviane	ROUTE DE CLAIREFONTAINE	Autrans	Construction d'une maison individuelle
Monsieur DOREZ Michel	174 RTE DU BOURG DE DESSUS	Autrans	Extension maison individuelle
Monsieur CASTANT Roger	9 RTE DES COMBETTES	Autrans	Extension d'une grange en garage



Le futur bâtiment de la Poste et Office de Tourisme



CARTE CADEAU « AM'i KADO »

Nouveau !

Dès cet hiver, offrez une carte
AM'i KADO d'une valeur de 25,
50 ou 100 €

Celle-ci sera valable sur toutes les activités de la commune : forfait ski alpin, redevances ski de fond, descente tubing, Zipline Vercors, et piscines l'été ! (Support magnétique offert)

Une belle idée cadeau pour les fêtes de fin d'année !

Toutes les infos et achat possible sur
www.autrans-meaudre.com
✉ forfait@autrans-meaudre.com



Tous les événements et animations de l'hiver sont détaillés sur :
www.autrans-meaudre.com

* Tourisme

DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

La diversification touristique c'est quoi ?

La diversification touristique consiste pour notre territoire à proposer toute l'année des activités touristiques variées, de structurer et d'organiser une offre valorisant notre patrimoine naturel et culturel pour imaginer un tourisme « quatre saisons ».



Concept : « Adapter notre territoire au monde qui change »

Si l'avenir du massif du Vercors se construit avec le tourisme, son modèle doit s'adapter. Les demandes des touristes évoluent vers plus d'authenticité et de sens et les facteurs climatiques modifient profondément les perspectives.

Le Vercors dispose d'atouts majeurs tels que la qualité de vie, des paysages exceptionnels, des zones naturelles protégées et classées, des pépites culturelles, des artisans, des agriculteurs, des produits emblématiques et une fraîcheur relative lors des canicules.

Autour du ski, d'autres expériences de la montagne en hiver doivent être proposées, mais aussi une offre touristique pour chaque saison **L'enjeu étant d'arriver à un point d'équilibre entre développement et préservation.**

Pour notre commune d'Autrans-Méaudre en Vercors plusieurs engagements ont été pris durant la campagne par notre Conseil Municipal :

- développer un tourisme responsable et novateur pour accompagner la transition,
- s'appuyer sur une méthode participative citoyenne,
- réfléchir avec des représentants de la population au développement des espaces de loisirs et d'équipements dans un esprit santé, nature, détente et une logique famille, avec un objectif 4 saisons.

PUBLICATION

Directeur de publication : Hubert Arnaud
Rédaction : commission communication
Autrans-Méaudre en Vercors.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services.

Nous avons élaboré notre feuille de route pour les 6 ans à venir, en prenant en compte la plupart des idées projets issues des tables rondes organisées lors de notre campagne.

3 axes de travail :

1- LES GROUPES DE TRAVAIL (CONSTITUÉ D'ÉLUS ET DE MEMBRES EXTÉRIEURS DÉJÀ EN COURS)

- Poursuite du développement de l'activité vélo.
- Programme de rénovation de certains abris-refuges.
- Gestion, évolution des domaines débutants ski alpin.
- Amélioration des aires de services pour camping-car.



2 - LES TABLES RONDES (INVITATION DE MEMBRES EXTÉRIEURS DÉSIGNÉS PAR LA COMMISSION)

- Réflexion sentier panoramique d'Autrans-Méaudre (par les crêtes).
- Diversification des sites nordiques vers les 4 saisons.
- Projet de couverture de la piscine de Méaudre et réflexion sur le site actuel à Méaudre.
- Conforter et améliorer les aires de loisirs.

3 - LES NOUVEAUX PROJETS ÉMERGENTS (NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL À CONSTITUER)

La diversification touristique de demain doit pouvoir se construire, à chaque fois que c'est possible, avec la participation active des citoyens. A ce stade, il est envisageable que **certaines projets/investissements soient écartés** (pertinence, budget), **ou que d'autres nouveaux soient plébiscités** (contributions citoyennes, idées sortant des cafés-citoyens, tables rondes...).

LES MAIRIES

* Mairie AUTRANS : 04 76 95 32 22
* Mairie MÉAUDRE : 04 76 95 20 16
www.autrans-meaudre.fr
mairie@autrans-meaudre.fr